

## **Réunion de la commission vie associative du 23 janvier 2023**

**Présents :** Pascal MUZART, Eva GIRAUD, Elsa CHOLLET,  
Christophe CHEMIN, Joël ALLIER

### **I) Actualisation des dossiers de la mairie:**

Dans la perspective d'une réunion avec les présidents des associations qui sera programmée au cours du mois de février nous prévoyons de réactualiser les dossiers en Mairie en leur demandant de nous transmettre divers documents : statuts, compositions des bureaux, attestations d'assurance, compte rendu des AG et dates prévisionnelles de celles ci pour l'année qui commence afin de prévoir une représentation de la municipalité. Nous leur proposerons également de nous adresser une photo pour illustrer le site en parlant de leur association ou en mettant à jour leur logo...

### **II )Infos diverses à communiquer:**

Rappel des règles générales concernant les demandes de subvention à déposer au plus tôt, tout en prenant en compte qu'en cours d'année, il puisse y avoir des demandes ponctuelles qui seront examinées mais en tenant compte des délais pour:

- a) réunir la commission,
- b) réunir le conseil municipal pour entériner une décision.

Concernant l'utilisation des salles ERA et SPORTS pour des manifestations événementiels, une gratuité pour toutes les associations et pour toutes les manifestations sera proposée au vote du conseil municipal. Si cette modification est acceptée seule une participation aux frais de 70 euros sera demandée à partir de la deuxième manifestation. Au delà de la deuxième manifestation, les réservations payantes seront prioritaires, en particulier au printemps et en été.

Rappel sur les délais à minima à respecter pour solliciter les aides des employés du service technique (transports de matériel de RA ou de la commune...). Une quinzaine de jours avant la manifestation. Les documents pour la réservation RA seront diffusés sur site.

**RAPPELER** les possibilités de la municipalité pour mobiliser les autres associations en vue de l'organisation d'une manifestation.

### **III) Demandes de subventions:**

Demande de subvention par le sou des écoles pour transfert de trois jours en fin d'année scolaire (81 enfants et 9 accompagnateurs concernés pour un séjour de trois jours dans la région de AUTUN. La commission propose une participation de 40 euros par enfant soit 3240 euros de subvention.

Demande pour le festival des monts de la Madeleine . Proposition de la commission : 300 euros. Deux concerts auront lieu à Ambierle (un sur le théâtre de verdure et un autre à l'église)

Un rendez vous sera pris avec les responsables des marchés d'été pour étudier les modalités de soutien que nous pourrions apporter en vue de la prochaine période estivale.

Positionnement de la commission concernant les subventions récurrentes (Maison de Pays et

Musée). Pas de changement dans l'organisation de la demande de subvention (tacite)...

Pour la marche du mois de mai : proposition de financer une partie des frais d'alimentation nécessaires pour les contrôles de la marche en favorisant les producteurs locaux (charcuterie, vin, fromages...).

---